

Les banquiers, invités à supprimer les barrières tarifaires pour ouvrir de nouvelles opportunités de marché

Addis-Abeba, 12 septembre 2013 (CEA) - A la 29^{ème} Assemblée générale annuelle de la Banque de la ZEP, à Addis-Abéba, le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique, M.

Abdalla Hamdok dit que la part du commerce intra-africain « pourrait plus que doubler dans les 10 prochaines années si la Zone de libre-échange continental est mise en œuvre en 2017, avec une amélioration des procédures douanières, de la manutention portuaire et du transport terrestre ».

S'exprimant lors d'une table ronde sur les priorités et les interventions pour accélérer le commerce et les infrastructures intra-régionaux dans le Marché commun pour l'Afrique de l'Est et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), M. Hamdok dit que les 26 pays qui composent cette zone tripartite, ensemble ont une population de 527 millions d'habitants et un produit intérieur brut (PIB) de 624 milliards de dollars américain.

« Ensemble, ils contribuent à près de 60% du PIB de tous les Etats membres de l'Union africaine », a déclaré M. Hamdok, faisant référence à la dernière publication conjointe de la CEA sur l'intégration régionale en Afrique.

M. Hamdok s'interroge sur un certain nombre de difficultés que rencontrent les trois Communautés économiques régionales, en déclarant que le commerce entre la tripartite et le reste de l'Afrique est extrêmement marginal. Il a dit: « La zone tripartite exporte principalement vers et importe en provenance de l'extérieur du continent africain, principalement l'Union européenne qui est son principal partenaire commercial, suivie par les Etats-Unis et les pays émergents (comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine).

Il a ajouté que la tripartite fait face aux barrières tarifaires au sein des trois CER et quand elle exporte vers le reste de l'Afrique. Il souligne qu'il en est ainsi, en particulier dans l'agriculture et l'alimentation, ainsi que dans certains secteurs industriels et ajoute que la création d'une Zone de libre-échange efficace contribuerait à l'élimination de ces obstacles existants.

Il a présenté un certain nombre d'options politiques suite à la formation d'une Zone de libre-échange tripartite et a exhorté l'adoption de mesures de facilitation du commerce, en plus des réformes de la Zone

de libre-échange et de la Zone de libre-échange continentale. Celles-ci, dit-il, « seraient essentielles pour assurer des bénéfices importants en termes de revenus réels et de commerce de tous les pays faisant partie de la tripartite ainsi que pour stimuler le commerce entre les trois CER et de son industrialisation ».

En outre, une élimination complète des barrières tarifaires sur les marchandises en Afrique ainsi que des procédures pour faciliter le commerce entre les frontières offrirait de nouvelles opportunités de marché vu que les exportations de la tripartite vers d'autres partenaires africains augmenteraient substantiellement. Il a dit: «La plupart de cette création d'échanges supplémentaires aurait lieu dans les secteurs industriels ».

Il a appelé à des mesures politiques qui visent à accélérer le développement des infrastructures dans la région tripartite, comme la mobilisation des ressources, en particulier les ressources nationales, encourager l'investissement direct étranger (IDE) dans les économies émergentes, accélérer la réforme des institutions et de la gouvernance et la promotion d'une approche régionale pour le développement des infrastructures.

Le Secrétaire exécutif adjoint a déclaré: « En mettant en commun leurs ressources et exploitant leurs avantages comparatifs, les pays africains peuvent trouver des solutions communes et utiliser les ressources plus efficacement pour réaliser de meilleurs résultats ».

Les trois Communautés économiques régionales se sont engagées à établir une Zone de libre-échange tripartite (TFTA) pour 2014. Cet engagement est renforcé par les chefs d'État et de Gouvernement du plan d'action de l'Union africaine pour stimuler le commerce intra-africain et établir une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) pour 2017.

Étaient présents à la réunion, parmi d'autres, le ministre éthiopien des finances et du développement économique, le Ministre des finances de la Zambie, M. Suffian Ahmed, et le Président de Banque des gouverneurs de la ZEP, M. Alexander Chikwanda.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias

Commission économique pour l'Afrique

BP 3001

Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. +251 11 551 5826

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]

www.uneca.org [2]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/les-banquiers-invites-supprimer-les-barrieres-tarifaires-pour-ouvrir-de>

Links:

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>

[2] <http://www.uneca.org>